

pour éviter son transport au moulin, ses frais de mouture, puis afin de n'avoir plus à attendre le moment du meunier, d'abord peu soucieux de semblable besogne, et parfois ne rendant pas toujours fidèle mesure, on a imaginé les concasseurs. Mais on a pas tardé à reconnaître que l'avoine concassée empâtait la bouche des chevaux; et que même beaucoup s'en souciaient guère; d'un autre côté, on a observé encore que si l'avoine moulue leur plaisait davantage mélangée à un peu de bonne menue paille de blé ou foin haché, l'un et l'autre légèrement humectés, que même si, pareillement accommodée, elle augmentait leur embonpoint, elle amoindrisait leur rigueur au travail. Nous avons affirmativement expérimenté ces faits, quelques amis et moi, sur nos propres chevaux.

Ne pourrait-on expliquer cet attiédissement d'énergie par le trop court séjour de la ration moulue dans l'estomac des animaux; où sa fermentation alcoolique n'a pas le temps de s'effectuer aussi complètement que la fermentation de l'avoine entière, qu'on retrouve des heures plus tard dans la cavité du même organe, avec un aspect et surtout des exhalaisons toutes différentes, je veux dire vineuses? Pour rendre nos rations aussi masticales et pour contraindre nos animaux à les mastiquer aussi complètement que possible, nous faisons tout bonnement et tout simplement tremper; *durant tout le temps d'un repas à l'autre*, l'avoine de nos bêtes, et nous la leur servons étendue d'une bonne jointée de foin haché et sec. Plus de frais de concasseurs, plus de frais de concassage, grain parfaitement maché, fermentation alcoolique favorisée, si non augmentée, animal aussi rigoureux et même plus, *avec dépense moindre*: tel est le résultat que nous pensons avoir obtenu. — (*Economie Rurale.*)

CH. FÉLIZET.

Petite chronique agricole

La température s'est un peu radoucie, et la mince couche de neige que nous avons s'use petit à petit. La terre se découvre dans les chemins. Pourtant le ciel est presque toujours couvert depuis quelques jours, et la neige ne tombe point. Les paroisses voisines sont sous ce rapport plus favorisées que nous, elles ont actuellement d'excellents chemins d'hiver. Dans le comté de Témiscouata il y avait la semaine dernière pas moins de trois pieds de neige.

Les dernières grandes marées ont brisé les glaces qui se formaient sur le bord du fleuve. Cependant, malgré cela, les goëlettes qui n'ont pu encore se rendre à leurs postes, forcées qu'elles ont été de se mettre en hivernement le long de la côte-sud et le long des îles, ne bougeront pas. On ne saurait dire par quel penchant sont entraînés certains navigateurs, qui presque chaque année ont occasion de regretter leur témérité. On dirait qu'ils veulent tenter la Providence.

On rapporte que quelques-uns de ces vaisseaux sont sérieusement endommagés, et de manière à causer un tort considérable à leurs propriétaires qui n'ont généralement que ce seul moyen de gagner la subsistance de leurs familles. C'est une perte qui se répare toujours difficilement. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que le plus souvent dans les paroisses où arrivent ces naufrages, il se rencontre toujours des personnes qui, loin de se laisser toucher par le malheur d'autrui, se livrent avec effronterie au pillage. On dirait que dans ces circonstances les lois de l'honneur et de la conscience n'obligent plus. Il faut avoir un bien fort penchant à la dégradation pour s'oublier jusqu'à ce point, car dans ces tristes circonstances les honnêtes gens ont une toute autre manière d'agir. Loin de se livrer au pillage, ils viennent, au secours de ces pauvres malheureux, écoutant en cela la voix de la charité chrétienne.

Plusieurs commerçants avaient confié leurs marchandises aux

navigateurs sus-mentionnés. Aujourd'hui il leur faut tripler et même quadrupler les frais de transport, car pour ceux qui peuvent mettre la main sur les susdites marchandises, il faut se servir de voitures pour des distances considérables. Naturellement pour ne pas vendre à trop grande perte il faudra élever le prix de ces effets, ce qui sera peu avantageux pour la classe agricole de ces localités.

P. S.—Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous avons eu une forte tempête de vent et de neige.

L'Avant

Pour préparer à la joyeuse fête de Noël, qui vient comme un beau jour réjouir la saison des neiges, l'Eglise, en mémoire du grand avènement du Sauveur a institué l'Avent. Ce temps de jeûne, de prière et de préparation, se compose de quatre semaines, c'est-à-dire de quatre dimanches, hors ce qui reste de la quatrième semaine jusqu'à Noël. L'institution de l'Avent est aussi ancienne que celle de la fête de la Nativité du Sauveur.

Pendant plusieurs siècles, l'Avent fut tout-à-fait un autre carême; il durait quarante jours, pendant lesquels on jeûnait et on se mortifiait; comme pendant la quarantaine qui précède Pâques...

Pendant les quatre semaines de l'Avent, l'Eglise ne prononce dans le sanctuaire que des paroles de repentir et de pénitence; l'alleluia ne termine plus ni ses prières, ni ses hymnes, les autels ont pris les ornements de deuil...

Dans l'épître de la messe du premier dimanche, St. Paul nous dit: "La nuit est déjà avancée, le jour approche. Quittons les œuvres de ténèbres et revêtons-nous d'une armure brillante de lumière, marchons purement au grand jour, et ne nous laissons point aller aux vices. Revêtons-nous de Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Et puis dans l'Evangile de ce premier dimanche, écoutez! c'est celui que les prophètes ont annoncé pendant quatre mille ans; c'est le désir des nations lui-même qui parle; il veut amener les hommes à la pénitence par les terreurs du dernier jour: "Il y aura des prodiges au soleil, la lune et les étoiles se troubleront aussi. Et en voyant ces choses, les nations seront saisies d'effroi: la mer s'agitiera et soulèvera tous ses flots; et les hommes sècheront dans l'attente de ce qui doit advenir à l'univers; car les routes des cieux seront ébranlées; alors ils verront le fils de l'homme, en grande puissance et en grande majesté, paraître sur les nuées, etc."

Au dernier dimanche, l'Eglise redouble d'exhortations pour que le grand jour de la naissance du Christ ne se lève que sur des vertus. Certes, s'il y a des fêtes qui doivent être chômées à jamais par les peuples, s'il y en a qui doivent être respectées et conservées par les gouvernants, ce sont celles qui commandent de semblables préparations... — VICOMTE WALSH.

Nous venons de recevoir de H. G. Joly, écuyer, député de Lotbinière, une lettre sur le résultat de ses expériences sur la culture du chanvre. Nous la publierons la semaine prochaine.

RECETTE AGRICOLE

Moyen de prévenir le piétin.

Un été pluvieux provoque le piétin, qui se manifeste surtout en hiver. Pour le prévenir et le guérir, il faut délayer un peu de chaux devant la porte de la bergerie, et le placer de telle sorte que les moutons y mettent les pieds en sortant et en entrant. Le sabot seulement doit tremper dans ce caustique. On aura soin de renouveler la chaux tout l'hiver.